

## Rapport 2022 sur l'état de droit: la Commission adresse des recommandations spécifiques aux États membres

Comme pour les éditions précédentes, ce rapport examine l'évolution de la situation dans quatre domaines clés pour l'état de droit: les systèmes de justice, le cadre de lutte contre la corruption, le pluralisme et la liberté des médias, ainsi que d'autres questions institutionnelles liées à l'équilibre des pouvoirs.



La Commission a publié aujourd'hui le troisième rapport annuel sur l'état de droit. Ce rapport s'inscrit dans le contexte de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, qui a encore mis en évidence l'importance du respect des valeurs démocratiques, des droits de l'homme et de l'état de droit.

Il se compose d'un aperçu des tendances dans l'ensemble de l'Union européenne et de 27 chapitres par pays examinant l'évolution de la situation dans chaque État membre depuis juillet 2021. Le rapport de cette année contient pour la première fois des recommandations spécifiques adressées à chaque État membre, comme l'avait annoncé la présidente **von der Leyen** dans son discours sur l'état de l'Union 2021. Ces recommandations sont destinées à encourager les États membres à faire avancer les réformes en cours ou prévues et à définir les domaines dans lesquels des améliorations sont nécessaires.

Communiqué de presse complet.

### Thèmes associés

Media Liberté et pluralisme des médias

---

**Source URL:**

<https://digital-strategy.ec.europa.eu/news/rule-law-report-2022-commission-issues-specific-recommendations-member-states>